

AUTRES CHARGES DIRECTES

1 Le tableau ci-après montre l'évolution des *Autres charges directes* pour les
2 années 2004 à 2006.

Description	AUTRES CHARGES DIRECTES (en millions de dollars)		
	Exercices terminés le 31 décembre		
	Année historique 2004	Année de base 2005	Année témoin 2006
Services externes et ressources financières	169,7	175,4	184,0
Services externes	112,0	114,3	122,0
<i>Services professionnels</i>	28,5	29,0	32,6
<i>Émondage</i>	41,9	42,5	42,5
<i>Courrier, messagerie</i>	15,2	15,6	16,3
<i>Autres</i>	26,4	27,2	30,6
Ressources financières	57,7	61,1	62,0
<i>Mauvaises créances</i>	46,2	43,5	46,7
<i>Comptes à recevoir, intérêts et autres</i>	11,5	9,6	9,7
<i>Provisions - aléas d'exploitation</i>	0,0	8,0	5,6
Stocks, achats de biens, location et autres	116,3	122,3	125,4
Dépenses de personnel et indemnités	23,0	22,2	22,7
Récupération de mauvaises créances	-6,0	-6,9	-6,6
AUTRES CHARGES DIRECTES	303,0	313,0	325,5

3
4 En hausse de 22,5 M\$, les *Autres charges directes* sont passées de 303,0 M\$ en
5 2004 à 325,5 M\$ en 2006. Cette augmentation est principalement attribuable aux
6 éléments suivants :

1 SERVICES EXTERNES

7 Alimentation des clients de la ville de Schefferville

8 Tel qu'expliqué à la pièce HQD-7, document 3, le Distributeur prépare la prise en
9 charge des activités de fourniture d'électricité dans la région, en vue d'en
10 assimiler l'ensemble des processus et de les intégrer à ses activités de base.
11 Conséquemment, un montant de 2,3 M\$ a été prévu en 2006 à la ligne *Autres* de
12 la rubrique *Services externes* pour la réalisation de l'inventaire des travaux de

1 maintenance préventive et corrective sur les réseaux de distribution desservis
2 par le poste principal de Schefferville.

3 **Projet SIC**

4 Tel que présenté à la pièce HQD-7, document 3, des dépenses de nature non
5 capitalisable sont associées à la réalisation du projet SIC. Ainsi, un montant de
6 3,7 M\$ est nécessaire en 2006 en services professionnels pour le maintien des
7 nouveaux et des anciens systèmes puisqu'ils fonctionnent en parallèle. De plus,
8 un montant de 1,9 M\$ a été prévu à la rubrique *autres* pour des frais de
9 communication, ainsi que des frais de location et de déplacement nécessaire à la
10 formation des effectifs.

2 **RESSOURCES FINANCIÈRES**

11 Les charges de *Ressources financières* comprennent notamment les mauvaises
12 créances, les indemnités pour dommages et les intérêts payés sur les dépôts
13 des clients ainsi que certaines provisions. Ces provisions, totalisant 8,0 M\$ en
14 2005 et 5,6 M\$ en 2006, visent à prémunir le Distributeur contre certains aléas
15 d'exploitation. Elles sont prévues aux fins suivantes :

- 16 • recours aux divers programmes de ressources humaines, tels les plans de
17 départ à la retraite et de devancement de comblement de postes stratégiques,
18 ainsi que le programme des nouveaux diplômés;
- 19 • événements imprévus par les unités opérationnelles mais faisant partie des
20 opérations courantes du Distributeur, comme par exemple une panne locale
21 ou régionale importante, et la faillite d'un client *Grandes entreprises*.

22 Ainsi, les provisions visant à prémunir le Distributeur contre certains aléas
23 d'exploitation totalisent 9,1 M\$ en 2006. Ce montant a toutefois été réduit de
24 3,5 M\$, correspondant au coût assumé par le Distributeur afin d'atténuer l'impact
25 des coûts de transition des effectifs qui oeuvraient à rendre des services à

1 HydroSolution. L'impact de la vente de HydroSolution est plus amplement décrit
2 à la pièce HQD-7, document 3.

3 Le Distributeur réitère que bien que la nature des évènements occasionnant des
4 dépenses imprévues puisse varier d'une année à l'autre, il s'agit de provisions
5 prises dans le cadre de ses activités courantes d'exploitation. Conséquemment,
6 comme les aléas d'exploitation constituent un phénomène récurrent, les charges
7 qui s'y rapportent font partie intégrante des revenus requis. Le Distributeur est
8 d'avis que tant et aussi longtemps que la provision demeure sous le seuil de
9 1,5 % de ses charges d'exploitation, elle est raisonnable, prudente et justifiée.
10 Les provisions pour 2005 et 2006 s'élèvent respectivement à 0,7 % et 0,5 % des
11 charges d'exploitation.

12 D'autre part, il est important de rappeler qu'en mode réel (2004), pour qu'une
13 charge soit comptabilisée, les conditions permettant sa constatation doivent être
14 réalisées. En conséquence, puisque que la nature de ces charges et les
15 sommes afférentes sont connues, elles sont comptabilisées directement selon
16 leur nature dans les différents postes de coûts, soit au niveau des charges de
17 salaires, de services externes, de mauvaises créances, etc. Ainsi, aucun
18 montant ne figure à la rubrique «Provisions – aléas d'exploitation» du Distributeur
19 pour 2004.

3 STOCKS, ACHATS DE BIENS, LOCATION ET AUTRES

20 Le Distributeur prévoit des dépenses de l'ordre de 0,9 M\$ en 2005 et de 2,5 M\$
21 en 2006 relatives à la sécurisation de ses installations. La sécurisation vise à
22 contrôler l'accès des installations afin de les prémunir contre de possibles actes
23 de sabotage, de vandalisme ou de vol suite à une intrusion, et ultimement, de
24 sécuriser l'alimentation des abonnés.